

Image not found or type unknown



## Stationnement dans mon impasse

Par **Impasse des rochettes**, le 11/08/2025 à 20:34

Bonjour,

Je vous explique : j'habite dans une impasse, mes voisins eux non , sous prétexte qu'ils résident ici depuis 28 ans ils refusent que les gens de ma famille ou le personnel qui m'aide à m'occuper de mon fils en situation de handicap entrent dans l'impasse... Sachant qu'ils garent leur véhicule dans l'impasse plutôt que dans leur rues (de base je m'en fiche mais au regard de leurs comportements avec mes invités je commence a m'énerver) .... Bref, ont ils le droit de se garer dans l'impasse si leurs adresse est rue ... ?? Je veux juste être sûre de moi pour la prochaine fois qu'ils seront chiant avec le personnel Venant a mon domicile pour les soins de mon fils . ?

Nota bene : a l'entrée de l'impasse ils ont fait mettre un panneau interdit sauf riverains.

Merci beaucoup

Par **Pierrepauljean**, le 11/08/2025 à 21:13

bonjour

quel est le statut de cette impasse?

Par **Impasse des rochettes**, le 11/08/2025 à 21:18

C'est une impasse de la ville , non privée

Par **Pierrepauljean**, le 11/08/2025 à 21:21

si c'est une voie publique, est il autorisé d'y stationner?

Avez vous contacté la gendarmerie?

Par **Impasse des rochettes**, le **11/08/2025 à 21:26**

Pas de panneaux interdisant le stationnement, juste un panneau indiquant sauf riverains mais caché au bord de la maison des voisins ... Je pense voir ça avec les agents de la mairie mais a mon Premier appel a ceux ci la secrétaire m'a gentiment raccroché au nez

Par **Yapasdequoi**, le **11/08/2025 à 21:36**

Bonjour,

Ce type de question ne se traite pas par téléphone. Il faut prendre rendez-vous avec l'adjoint chargé de la voirie.

Par **Impasse des rochettes**, le **11/08/2025 à 21:39**

D'acc merci beaucoup pour votre réponse et votre temps pour répondre. Je vous donnerai des nouvelles des que j'en ai .